

PLAN DES ZONES

Approuvé par le municipalité de Montcherand dans sa séance du 13.03.82

Le Syndic Le Secrétaire

Le Syndic Le Secrétaire

Adopté par le Conseil général dans sa séance du 30.05.83

Le Président Le Secrétaire

Morges, le 10 août 1982

Bureau d'études **INDIVIDUELLE ET MOSINI** Ingénieurs P.E.T. spécialistes architectes **MORGES**

Echelle 1:2000

Dozier No. 4150

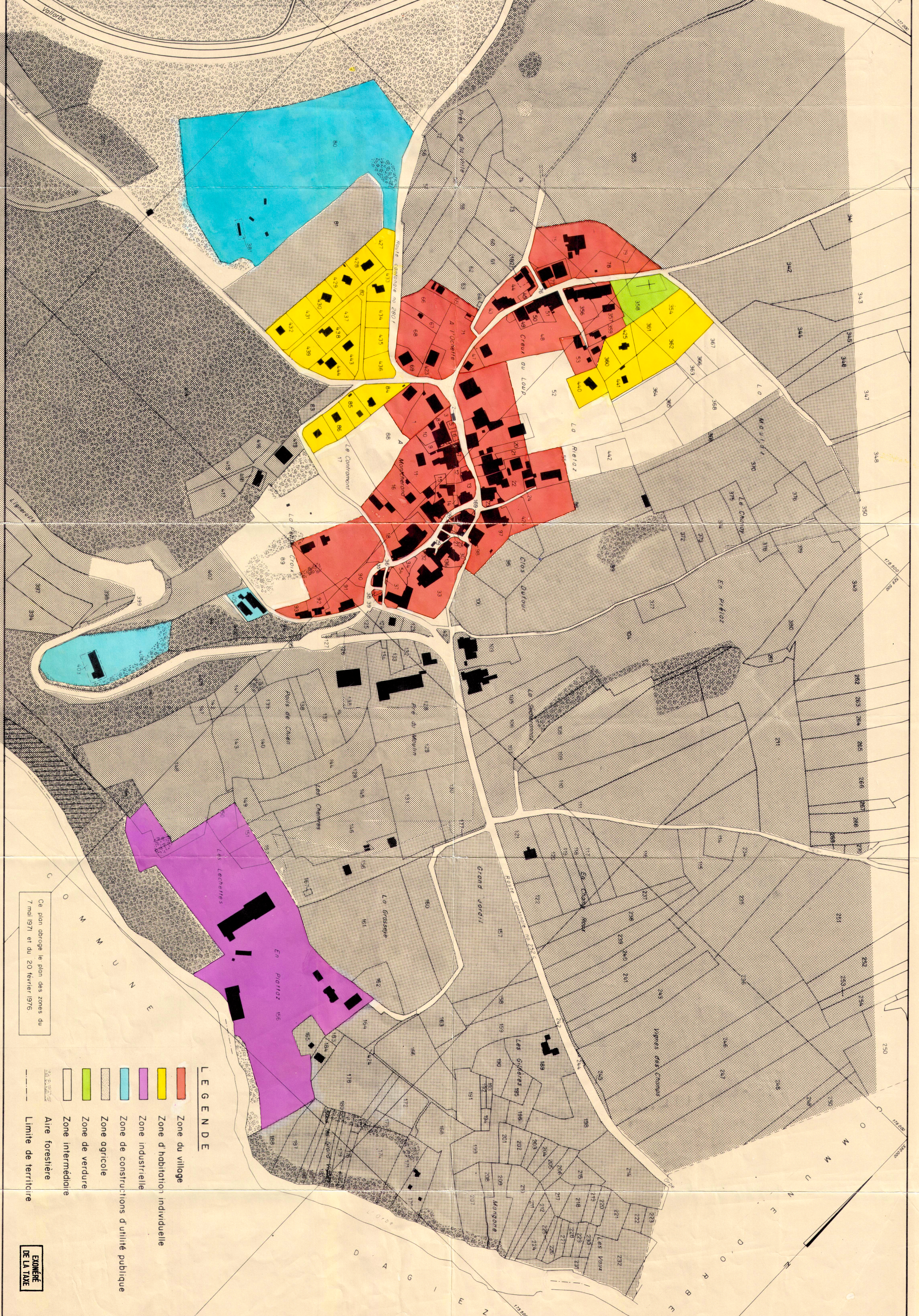
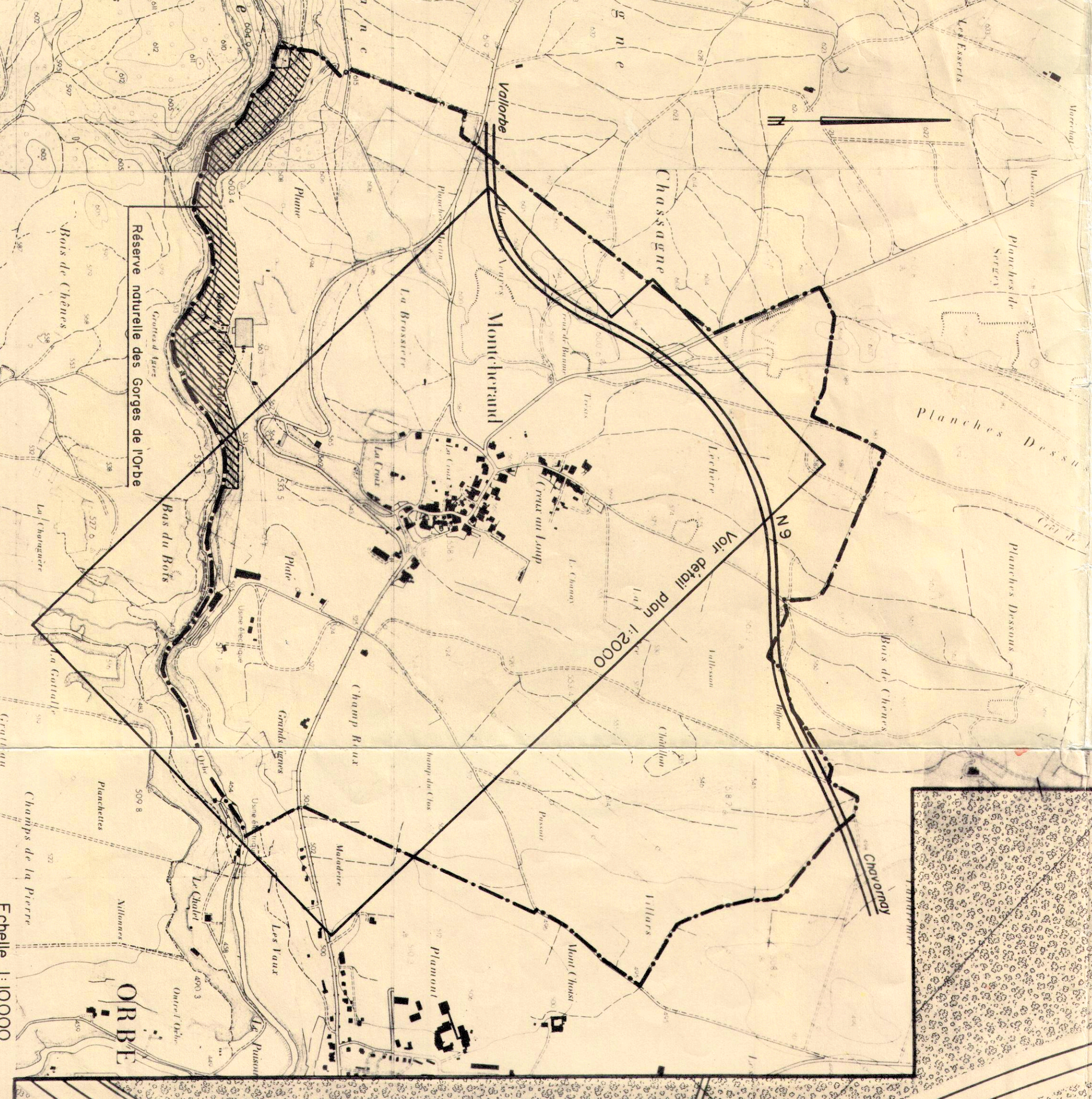
Plan déposé au greffe municipal pour être soumis à l'enquête publique du 24.09.82 au 25.10.82

Le Syndic Le Secrétaire

Le Syndic Le Secrétaire

Approuvé par le Conseil d'Etat dans sa séance du 27 JUILLET 1984 l'Orbiste,

Le Chancelier



Ce plan abroge le plan des zones du 7 mai 1971 et du 20 février 1976

- LEGENDE**
- Zone du village
 - Zone d'habitation individuelle
 - Zone industrielle
 - Zone de constructions d'utilité publique
 - Zone agricole
 - Zone de verdure
 - Zone intermédiaire
 - Aire forestière
 - Limite de territoire

EXONERÉ DE LA TAXE